

Date de convocation
11 décembre 2025
Date d'affichage de l'avis
11 décembre 2025
Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14
N° d'ordre
D_2025_7_2

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-sept décembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOEIL-BEZING, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc DUFAU, Maire.

Etaient présents : MM. M. DUFAU, S. TASTET, B. BAGET, B. LORRY, C. CHUBURU, G. CAMY, P-H. NAU-HENDEL, H. BEAUCULAT, L. POUTS-SAINT-GERME, M. PULVINET, C. BERDUCQ, V. LABORDE.

Ont donné pouvoir : M.-C. LALANNE à V. LABORDE, R. CARDY à C. CHUBURU

Etaient absents : A.-L. POMME-CASSIEROU, M.-C. LALANNE, R. CARDY.

Assurait la fonction de secrétaire de séance : Mme CHUBURU.

Etait également présente : Clotilde BROT, secrétaire de mairie.

REGLEMENT DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR G.R.D.F.

Le Maire informe le Conseil Municipal que le GRDF effectue un règlement de 346.00 € au titre de l'année 2024 pour la redevance d'occupation du domaine public conformément au décret n°2007-606 du 25 avril 2007.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE la somme de 346.00 euros.

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que-
dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,



Marc DUFAU